

COMMUNE DE GERMIGNY DES PRES

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 31 août 2021

Fiche de présence :

Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent
AVEZARD Emily	AE	DAM Aurélie	X	PAVLOVIC Sophie	X
BAZIRET Jean-Pierre	X	DURAND Martine	X	RAHMOUNI Marie	X
BEDIOU Aline	X	HEMELSDAEL Philippe	X	THION Denis	X
BERTHON Patrick	X	LEVERT Jean-Marc	X	THUILLIER Philippe	X
BOULLIER Jean Pierre	X	MAGNIN Chrystèle	AE	VOISE Yannick	X

Secrétaires de séance : BEDIOU Aline, Thion Denis, Pouvoirs : BOULLIER Jean-Pierre, PAVLOVIC Sophie

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire informe l’assemblée que la séance du conseil municipal est retransmise par internet pour permettre aux administrés qui le souhaitent d’y assister.

1. Désignation de 2 secrétaires de séance :2. Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 7 juillet 20213. Réunions extérieures

- Communauté de Communes Val de Sully

i. Conseil Communautaire du 27 juillet :

- Attribution des lots démolition/gros œuvre/carrelage et charpente-bardage métallique pour la réhabilitation du bâtiment central de la ZA Jouanne à Ouzouer infructueux lors du 1^{er} appel d’offres.
- Subvention de 1 000 € attribuée à la commune de Villemurlin pour l’organisation d’un feu d’artifice qui sera tiré le 25 septembre prochain à l’occasion de la fête des échelles bleues le 25 septembre

4. Syndicats :

- SIRIS : pas de réunion depuis le dernier conseil municipal
- SEA : une date de réunion est à prévoir courant septembre
- SIBB : pas de réunion depuis le dernier conseil municipal
- SICTOM :
 - i. Rendez-vous sur place le 17 septembre avec la personne en charge des services techniques pour l’extension de la plateforme de conteneurs chemin des Manteaux
 - ii. Mise en place de temps d’échanges avec chaque commune et les différents délégués communaux du Sictom. Une date est à prévoir pour la commune courant septembre.

5. Commissions municipales :

- Voirie :
 - i. Eclairage public : Le résultat de l’appel d’offres a été présenté par le cabinet Inergie Adapt à la Commission d’appel d’offres et à la commission voirie le 3 août dernier. (deux offres ont été reçues, dont une non valide). Proposition de retenir l’offre de CITEOS (gestion de marché et de performance, maintenance préventive et curative, travaux, illuminations festives). Délibération 2021-23
 - Coût des travaux :
 - Tranche ferme (rénovation éclairage public) : 129 267,93 €, réalisation en 2021

- Tranche optionnelle 1 (mise en valeur oratoire) : 44 462,40 €. Fera l'objet d'un projet séparé (réunion avec ABF et CITEOS à prévoir au plus vite), réalisation en 2022
- Tranche optionnelle 2 (éclairage intérieur de l'oratoire) : 13 637,70 €. Fera l'objet d'un projet séparé
- Financement : un prêt sera envisagé pour cette opération sous forme d'un prêt relais en attendant de toucher le solde des subventions (80% du montant des travaux) et un second pour financer les travaux à charge pour la collectivité.
- Monsieur Voise demande si les travaux prévoient de changer l'ampoule ou le bloc étant donné l'état défectueux de certains d'entre eux. Monsieur le Maire explique qu'il en parlera à la réunion prévue avec l'entreprise sélectionnée.
- Monsieur Thion informe qu'un lampadaire situé rte de St Benoît n'a plus de trappe et les fils sont visibles. Il sera mis en sécurité au plus vite.
- ii. Travaux de réfection de la voirie : l'enrobé route de St Martin est terminé, il reste à faire une reprise de raccord au niveau du pont situé sur la commune de St Martin d'Abbat. Un rendez-vous est prévu lundi 6 septembre prochain avec l'entreprise Enroplus, Patrick BERTHON, Jean-Pierre BOULLIER et le responsable technique de la communauté de communes des Loges.
- iii. Dérasement des accotements : une intervention est prévue dans la 1ère quinzaine de septembre
- iv. Travaux de busage de fossés à la Prieurée (devant l'entreprise Rivière) ont été effectués en début d'année afin de consolider les accotements dégradés en raison du passage de nombreux véhicules. La commission travaux a prévu de réaliser deux autres plateformes sur la commune : à la Grapinière ainsi qu'à l'angle de la rue des Thoreaux et chemin de la Noue. Un casier pour entreposer des matériaux ou déchets au dépôt du cimetière serait à prévoir en même temps. 1^{er} devis reçu de l'entreprise Bonneau, Monsieur Boullier est chargé de prendre contact avec une autre entreprise pour demander un devis.
- v. Défense incendie rue du Pont Chalumeau : Projet de remplacement du branchement de la piscine au gîte « la Bonnée d'âne » par une réserve incendie type bâche de 60 m³ (emplacement d'environ 17m x 7m). L'opération serait possible sur un terrain agricole en jachère à proximité des lieux. Un rendez-vous avec le locataire pour déterminer l'emplacement est à prévoir et dans l'affirmative, une convention. Il faudra avoir l'aval du SDIS.
- vi. Poteau incendie rte de St Benoît a été changé
- Urbanisme (PLUi):

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes, lors du Conseil Communautaire du 06 juillet 2021 s'est prononcée en faveur du transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes. Les Communes membres doivent se prononcer par délibération du Conseil Municipal dans les trois mois à compter de la notification. Toutefois, les Communes membres peuvent s'opposer à ce transfert de compétence. L'opposition prend effet si elle est décidée par au moins 25 % des Communes membres représentant au moins 20 % de la population intercommunale. Les membres du conseil décident de transférer cette compétence à la Communauté de Communes pour être en conformité avec le SCOT et réduire le coût financier. D'autre part, la commune garderait son règlement PLU (contraintes PPRI et ABF). Délibération 2021-22

- i. Site classé de Châteauneuf sur Loire : l'enquête publique se déroulera du 13 septembre au 14 octobre 2021. La motion du conseil municipal sera remise avec le registre en fin d'enquête publique.
- Culture-loisirs-tourisme
 - i. Cinéma en plein air : ~80 personnes au repas, ~130 personnes pour le film. Retours positifs : Satisfaction des spectateurs, des commerçants et des organisateurs.

- ii. Concert Fontanarosa/Mondani « le beau voyage des violons » prévu le 25 septembre à 17h30. Les flyers seront distribués cette semaine dans les boîtes aux lettres pour informer les administrés. Concert gratuit sur réservations à la mairie.
- iii. Journées d'études « Théodulf à St Benoit » du 1^{er} au 3 octobre
 - 1^{er} octobre de 14h à 17h, 2 octobre 10h à 18h : conférences « privées » entre scientifiques
 - 1^{er} octobre de 18h à 19h : conférence tous publics à St Benoit « Théodulf à St Benoit »
 - 3 octobre :
 - à 10h, conférence in situ à l'oratoire dirigée par Christian Sapin
 - 14h-16h : visite du dépôt lapidaire de l'abbaye, du belvédère et de l'abbatiale

6. Divers :

- Incivilités sur la commune :
 - i. Dépôts de nombreux cartons de mobilier au pied des conteneurs. Plainte en cours d'instruction.
 - ii. Démontage de panneaux à la Prieurée et aux entrées de bourg route de St Martin
- Remplacement du réfrigérateur de l'office
- Création de l'association Lotus Yoga et méditation à Germigny pour un démarrage des cours de yoga le lundi 13 septembre dans la salle des fêtes.
- Monsieur Hemelsdael informe l'assemblée des camions en transit sur la commune de Germigny des Prés (détour sur le grand Pont via la route des thoreaux). Monsieur le Maire propose d'en discuter avec la commune de St Martin d'Abbat. D'autre part, il annonce qu'un recensement et une évaluation des ouvrages sera faite sur la commune (au printemps 2022) dans le cadre du plan de relance mené par l'état. Le financement est prévu par l'état.
- Monsieur Voise informe que de nombreuses personnes utilisent l'espace du Grand Clair pour se divertir, ce qui est très positif. Il faudrait y prévoir des poubelles de tri sélectifs (verte, jaune, et ordures ménagères). L'éclairage du Grand Clair sera indépendant pour la gestion des manifestations, après le projet de rénovation.
- Monsieur Thion signale qu'un panneau « interdiction pour les engins motorisés » manque dans le chemin à côté de la cantine.
- Madame Bediou propose d'organiser une randonnée dans le cadre « d'octobre rose ». Contacter le comité des Fêtes pour voir la possibilité d'une telle organisation, les membres du conseil municipal interviendraient en soutien logistique.
- Monsieur Hemelsdael demande s'il est possible de nettoyer les panneaux d'entrée de la commune. Monsieur Berthon explique que la matière est passée et qu'il faudrait les changer ainsi que certaines plaques de rue. Monsieur le Maire propose de chiffrer le montant de l'achat pour le prochain budget.
- Madame Durand demande si l'on a connaissance du nombre de visiteurs à l'oratoire. Le nombre sera connu l'année prochaine (compteur en année civile).

Séance levée à 19 h 41